

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 49 (1913)

Heft: 12

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

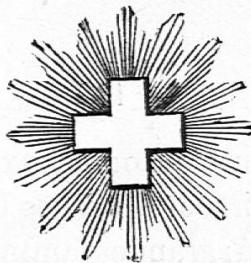
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XLI^e ANNÉE

N^o 12.



LAUSANNE

22 Mars 1913

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *De la mémoire (Suite).* — *Jardins d'essais scolaires (Suite).* —
— *Chronique scolaire : Vaud. Jura bernois.* — *Bibliographie.* — PARTIE
PRATIQUE : *Conte de Pâques.* — *Enseignement du vocabulaire (Suite).* —
— *Quelques lettres d'affaires.* — *Orthographe.* — *Comptabilité.*

DE LA MÉMOIRE

Comment se cultivent et se développent la mémoire
et la mémorisation scolaire ? (Suite.)

A vrai dire, nous ne possédons pas « une faculté de la mémoire » mais « plusieurs facultés de mémorisation ». Un fait se conservera dans la mémoire, grâce aux associations acquises dans le domaine auquel il se rapporte exclusivement; apprendre les faits d'un autre domaine ne s'y rattachant pas logiquement ne lui aidera pas à demeurer dans l'esprit, attendu que, dans ce nouveau domaine, il ne trouvera aucun rappel. Exemple : Apprendre une règle d'arithmétique n'améliorera pas la facilité avec laquelle on retiendra un événement historique, tandis que d'un théorème en découle un autre, comme d'un fait historique découle un autre fait. Cependant, à l'école, la plupart des branches de l'enseignement peuvent fournir des associations précieuses pour le développement de la mémoire. Ainsi « l'histoire et la géographie » gagneraient à se prêter aide et trouveraient appui dans le « livre de lecture » par les récits relatés s'y rattachant, et aussi dans l'« orthographe » qui, sous forme de dictées et de compositions, rappellerait les faits que l'on veut fixer. « La lecture, l'histoire naturelle et le dessin » s'entendront souvent très bien. Et dans plusieurs cas, il est possible d'associer chacune des branches du programme d'études pour la leçon que l'on veut graver dans la mémoire. Exemple : *Histoire naturelle* (causerie ou leçon de choses) : le blé.

Histoire : antiquité du blé (tombeaux égyptiens; stations lacustres, etc.); civilisation, mœurs, usages de ces époques des populations qui cultivaient le blé; grandes famines, leurs conséquences, etc.

Géographie (physique) : Les pays et les zones favorables à la culture du blé; le pourquoi? *Géographie* (politique et commerciale) : Quels sont les cantons suisses cultivant le blé? Les pays grands producteurs de blé? D'où la Suisse tire-t-elle du blé? Par quelles voies entre-t-il dans notre pays? etc., etc.

Arithmétique (orale et écrite) : Questions; exercices; problèmes en grand nombre, système métrique, escompte, mélange, partages proportionnels, etc.

Géométrie : Un grand nombre de problèmes et de questions aussi (rendement d'un champ; évaluation, rapport d'un ensemencement), etc., etc.

Ecriture : Divers exemples choisis dans les leçons données.

Dessin : épis, faux, râteau, meules, gerbes, grange, fléau, batteuse, etc., etc.

Chant : sur les saisons, la moisson, le laboureur, etc.

Orthographe : Exercices et dictées résumant ce qui a été appris dans les leçons précédentes.

Elocution : raconter ce qui a été appris.

Composition : Un sujet choisi dans les matières ci-dessus et se rapportant au blé; ou sujet libre, laissé au choix des élèves et se rapportant aux leçons données.

Un exercice aussi intéressant qu'excellent, dans ce domaine, est celui qui consiste à laisser les élèves trouver eux-mêmes les associations entre chaque branche, les exemples et les travaux que l'on peut faire.

Malheureusement, nous ne pouvons pas assez recourir à un tel enseignement: nos horaires trop chargés, nos classes généralement trop nombreuses et surtout composées d'éléments peu homogènes, nous obligent souvent à suivre une routine fâcheuse mais qu'excusent, et le programme trop vaste à parcourir et le peu de temps dont nous disposons, et les élèves faibles que l'on doit traîner à la remorque.

Un fait certain, c'est que nous avons, en général, une excellente

mémoire pour les choses qui nous concernent ou qui nous intéressent, et c'est pourquoi nous pouvons remarquer des élèves qui, nuls dans certaines branches, témoignent de dispositions remarquables dans d'autres ; des élèves nuls à l'école, mais « sportsmen » émérites, n'ignorant aucun des termes techniques, aucune des règles se rapportant à ce qui les intéresse. Car, en effet, une étonnante mémoire pour les faits peut marcher de pair avec une mémoire physiologique médiocre. A ce sujet, W. James s'exprime ainsi :

Un théoricien peut n'avoir que très peu de mémoire physiologique : pour lui, les faits inutilisables passeront inaperçus, seront oubliés dès qu'entendus, et c'est pourquoi chez certains savants, à côté d'une érudition profonde, coexiste une ignorance étonnante de maintes choses.

C'est pourquoi, dans nos établissements d'instruction primaire et secondaire, où la tâche de l'instituteur n'est pas de former des « spécialistes », mais de donner aux élèves la plus grande somme de connaissances possible dans tous les domaines, donc une instruction générale, donc le moyen de trouver leur voie, de s'orienter dans la vie, ce n'est que par l'association des idées que l'on arrivera au résultat désiré. Et, comme le fait remarquer, avec raison, Ed. Claparède :

Il faudrait, dans nos établissements d'instruction supérieure (collèges, écoles secondaires, écoles professionnelles, etc.), que les branches d'études ne fussent pas confiées toutes à des maîtres différents, s'ignorant les uns les autres, ayant des méthodes différentes, d'où aucune entente leur permettant de marcher la main dans la main et favorable à l'intérêt des élèves, mais il faudrait que l'enseignement des branches contiguës fût confié à un seul et même professeur.

Nous ne pouvons que faire nôtre cette idée. En effet, un professeur chargé de l'enseignement de branches ayant des liens logiques entre elles n'ira pas au hasard dans son enseignement, sachant ce qu'il a déjà enseigné, ce qu'il se propose d'enseigner encore ; il fera, par des analogies, des comparaisons, naître un grand nombre d'associations favorables au développement et à la fixation de la mémoire. Ce système aurait, d'autre part, un grand avantage pour le développement général, en faisant appel au raisonnement et à la logique qui font trop souvent défaut à nos élèves où qui demeurent latents en eux parce qu'on n'a pas su les éveiller.

Donc un système mnémonique parfait serait celui qui déchargerait la mémoire d'un nombre immense de détails en remplaçant des associations purement conti-

gués par des associations logiques d'identité, de similarité, d'analogie ; un système philosophique dans lequel toutes choses trouveraient leur explication rationnelle et seraient reliées les unes aux autres comme les causes à leurs effets. Et c'est pourquoi, si la mémoire est « pauvre », on s'efforcera de l'enrichir par la systématisation philosophique.

Quant aux mémoires dites « mnémotechniques », ce sont des méthodes artificielles, peu intelligentes qui, tout au plus, permettent d'acquérir pour une étude donnée, quelques jalons, quelques faits indépendants les uns des autres, sans connexion avec le reste des idées¹.

Ce qui précède fait comprendre pourquoi le « gavage » de la mémoire doit être complètement délaissé, comme ne donnant aucun résultat durable, alors que, le même sujet, revenant « à des jours différents », appris, récité, rappelé à l'occasion d'autres études, mis en parallèle avec d'autres faits, se trouve solidement incrusté dans le cerveau et peut, par la déduction, faire voir et comprendre d'autres faits².

Cependant, au sujet de l'étude dite « par cœur », James fait cette très juste remarque :

Les excès de la vieille mémorisation verbale, l'immense avantage des leçons de choses dans les premiers stages de l'éducation, ont peut-être poussé les philosophes de la pédagogie à une réaction excessive. *On méprise peut-être un peu trop, de nos jours, les leçons apprises par cœur*³. Car, tout compte fait, il est certain que la parole, l'expression verbale reste le moyen de transport le plus commode et le plus utile de la pensée. Les conceptions abstraites sont de beaucoup les instruments de pensée les plus économiques, or elles sont fixées et incarnées en nous par des mots. Et donc *un constant exercice de mémorisation verbale est un rouage indispensable de toute saine éducation*. Dans toutes les branches d'étude, il y a heureusement des formules concises et commodes qui résument certains résultats d'une manière très frappante. En les retenant, l'esprit acquiert une supériorité notable et *le maître considérera donc qu'une de ses tâches est d'en rendre possesseurs ses élèves*.

Sur le même sujet, le Dr Ed. Claparède s'exprime ainsi :

*Il est certain que les exercices de mémorisation verbale sont très utiles aux écoliers*⁴ ; mais ce n'est pas en développant une faculté de mémoire, c'est parce qu'ils leur apprennent à maintenir leur attention sur un texte donné, à découvrir les liens logiques qui unissent, par exemple, les diverses parties d'un mor-

¹ W. James.

² Nous donnons, dans la partie pratique de l'*Educateur*, quelques exemples à ce sujet et indiquons comment nous comprenons, par exemple, la mémorisation orthographique.

³ C'est nous qui soulignons.

⁴ C'est nous qui soulignons.

ceau de littérature ; c'est aussi parce qu'ils enrichissent leur vocabulaire de mots et de citations choisies.

Nous, qui, journellement, expérimentons dans ce domaine, nous ne pouvons qu'approuver ces deux auteurs et reconnaître que la mémorisation verbale a été trop négligée ces dernières années : nos élèves ont peine à s'expliquer correctement et plus de peine encore à « composer » correctement. On a cru que l'intérêt que le maître saurait mettre dans son enseignement suffirait à infuser la science aux élèves, mais on a compté sans l'attention vite lassée des enfants, l'inattention des uns, la paresse des autres, et nous savons qu'où l'effort n'entre pas en jeu, il n'y a aucun résultat à attendre. Etudier « par cœur » exige un effort, donc un travail, donc une acquisition. Il va de soi que l'étude « par cœur » ne primera pas à l'école et que, comme pour la mémorisation par associations d'idées, on s'efforcera de choisir pour la mémorisation pure et simple, les exercices, les moyens les plus efficaces, les plus divers, demandant la réflexion, l'invention, la participation des élèves, suscitant donc leur intérêt et, par conséquent, les plus capables de fixer dans leur esprit les choses à retenir.

(A suivre)

M. MÉTRAL.

JARDINS D'ESSAIS SCOLAIRES (Suite.)

Comme exemple des calculs que l'on peut faire et des conclusions que l'on peut tirer de ces essais, nous utiliserons les chiffres du rapport de la classe de Mézières, pour une culture de pommes de terre. Les chiffres ci-dessous sont rapportés à l'are :

FUMURES	RÉCOLTE	SURPLUS DE RÉCOLTE	COUT DE LA FUMURE	BÉNÉFICE + OU Perte -
	à 8 fr. les 100 kg.	valant	fr. c.	fr. c.
I. PKN.	285 kg. tuberc. = 22,80 fr.	101 kg., 8,50 fr.	2.—	+ 6,50
II. PK.	174,5 " " = 14.— fr.	0	0,90	- 0,90
III. PN.	221 " " = 17,70 fr.	42	3,35 fr. 1,55	+ 1,80
IV. KN.	197 " " = 15,75 fr.	18	1,45 fr. 1,55	- 0,10
V. O.	179 " " = 14,30 fr.	—	—	—
Fumure P : 5 kg. superphosphate 17 % à 9 cent. le kg.				
" K : 4 " sel de potasse 30 % à 11 $\frac{1}{2}$ " "				
" N : 3,5 " nitrate de soude 15 % à 32 " "				

Les surplus de récolte obtenus par l'emploi des diverses fumures

sont calculés en déduisant, du poids de la récolte de chaque parcelle, celui de la parcelle V sans engrais.

Comme l'on voit, c'est la parcelle I, avec la fumure dite complète PKN, qui a donné la plus forte récolte et le plus grand bénéfice, après déduction du coût des engrais. Cela montre que, dans ce sol et pour la culture de la pomme de terre, il est nécessaire d'utiliser les trois fertilisants principaux : acide phosphorique, potasse et azote.

Nous pouvons calculer l'action de chacun de ces trois fertilisants en déduisant, du poids de récolte de la parcelle I (PKN), celui de la parcelle où le fertilisant n'a pas été employé. Nous obtenons ainsi :

ACTION DE	SURPLUS DE RÉCOLTE	COUT DE LA FUMURE	BÉNÉFICE
P. Superphosphate PKN — KN	88 kg. valant 7,05 fr.	0,45 fr.	6,60 fr.
K. Sel de potasse PKN — PN	64 " " 5,10 fr.	0,45 fr.	4,65 fr.
N. Nitrate de soude PKN — PK	112,5 " " 9.— fr.	1,10 fr.	7,90 fr.

Quand les résultats de l'expérience n'ont pas été faussés par des circonstances indépendantes des fumures, il est donc possible d'en établir le bilan, en procédant pour les calculs de la façon indiquée ci-dessus ; ces chiffres confirment en général les observations faites au cours de la végétation.

Nous n'avons rien à ajouter aux rapports de MM. les instituteurs et à leurs conclusions sur l'utilité de semblables expériences. Nous disons en terminant que notre Etablissement est à la disposition des classes qui désireraient entreprendre des essais cette année-ci, pour leur fournir gratuitement les renseignements et les engrais nécessaires. Ces essais ne peuvent pas être entrepris par les classes primaires supérieures seulement, mais par toutes les écoles de la Suisse romande qui disposent du terrain nécessaire ; il suffit de nous indiquer la surface disponible et le genre de culture que l'on veut entreprendre.

Nous fournissons toujours des collections des principaux fertilisants du commerce, des fourrages concentrés, des remèdes pour vigne aux écoles qui désirent les posséder dans leur musée.

(*Etablissement fédéral de chimie agricole, Lausanne.*)

C. DUSSERRE.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Charles Jaques.** — Dans l'année scolaire qui va se clore, la section lausannoise de la S. P. V. a eu le très grand regret de perdre l'un de ses plus anciens membres, Monsieur Charles Jaques, décédé en novembre après une longue maladie.

Jaques débute en 1878, au Mont sur Lausanne, où il passa deux années ; de 1880 à 1884, nous le trouvons à la tête d'une classe de Villeneuve. Mais c'est dans le hameau de Cour, qui n'était pas encore devenu un simple quartier de Lausanne, que Jaques déploya toutes les ressources de sa riche nature. Ame fortement trempée dans un corps d'athlète, il fut une individualité, un de ces hommes dont la copie n'existe nulle part, parce qu'ils portent en eux-mêmes la source de l'action.

Les devoirs ordinaires de sa charge ne suffisaient pas à satisfaire son besoin d'activité.

Chantre à l'église d'Ouchy, musicien expert, il dirigea simultanément les chorales d'*Ouchy-Cour* et *Jeune Helvétie* de Morges, avec lesquelles il affronta plusieurs fois les épreuves des concours cantonaux. Plus tard, il s'occupa d'autres sociétés, qui lui gardent aussi une grande reconnaissance.

Membre fidèle de la Société pédagogique vandoise, Charles Jaques nous laisse le souvenir d'un collègue tout de franchise et de droiture. Trop indépendant pour être toujours d'accord avec la grande majorité, il n'en était pas moins fortement attaché au drapeau et, sous des dehors un peu tranchants, on devinait aisément un cœur noble, une âme généreuse.

Notre collègue dirigeait, depuis quelques années, l'une des classes de la ville lorsqu'il éprouva les premières atteintes du mal implacable qui allait le terrasser. Il resta d'abord à son poste, sans se soucier des conseils que lui donnait son entourage, sans même vouloir recourir aux lumières de la science, jusqu'au jour où la lutte devint impossible. En mai dernier, pour comble d'infortune, il perdait la compagne de sa vie et n'avait pas même la triste consolation de l'accompagner au cimetière. Dès lors, sa vie ne fut plus qu'une longue suite de souffrances, supportées avec la foi et la résignation du croyant.

Les instituteurs du district ont suivi nombreux le cortège funèbre, pour venir dire aux deux fils du défunt en quelle estime ils tenaient Charles Jaques, et la part qu'ils prenaient aux deuils répétés de cette famille si éprouvée.

E. VISINAND.

Madame Tharin-Lyon. — Dimanche 23 février, une foule nombreuse a rendu les honneurs funèbres à M^{me} Berthe Tharin-Lyon, institutrice à Champagne, décédée à l'âge de vingt-huit ans et demi, après huit années d'enseignement dans la dite localité. M^{me} Tharin a supporté vaillamment quatre années de souffrances.

Les autorités scolaires et les écoliers de Champagne ont tenu à s'associer à ce deuil cruel et à témoigner leur reconnaissance à celle qui vient de partir ainsi prématurément et qui a su accomplir sa tâche d'éducatrice avec tact, fermeté et

dévouement. Sur la tombe, un dernier adieu lui a été adressé au nom du corps enseignant par M. Delarageaz, instituteur. M^{me} Tharin n'a pu accomplir une longue tâche, mais suffisante cependant pour témoigner de la bonté de son cœur.

Nous nous associons de tout cœur à ce deuil cruel et nous exprimons notre plus profonde sympathie à la famille ainsi douloureusement affligée. A. D.

JURA BERNOIS. Examens du brevet primaire. — La *Feuille officielle scolaire* annonce qu'un nouveau règlement des examens du brevet primaire est entré en vigueur le 1^{er} mars. Il a été publié par la *Feuille officielle du Jura*. On peut s'en procurer des exemplaires à la Librairie de l'Etat à Berne.

***** Cours d'instruction pour maîtresses d'ouvrages.** — Il n'y aura pas de cours de ce genre cette année dans l'ancien canton, dit la *Feuille officielle scolaire*. On peut en conclure que le cours habituel sera donné cet été dans le Jura bernois. H. GOBAT.

***** Fondation Pestalozzi.** — La commission de surveillance de l'Institut Neuhof (fondation Pestalozzi), près Brugg (Argovie), a appelé à la direction de cet établissement, M. Otto Baumgartner, actuellement instituteur à Zollikofen près Berne.

BIBLIOGRAPHIE

Manuel d'histoire suisse pour l'enseignement secondaire, par W. Rosier et P. Decker. — Lausanne, Payot et Cie, éditeurs.

Ce volume, dont le besoin se faisait grandement sentir, arrive à son heure et nous paraît appelé à un succès certain. En effet, dans nos écoles secondaires, il faut absolument étudier, ou réétudier, l'Histoire suisse ; on sait que les étudiants, les bacheliers et les élèves sortant des écoles secondaires sont généralement ceux qui obtiennent la note 3 de connaissances civiques au recrutement. D'autre part, il est fastidieux pour des élèves qui se sont mis à l'Histoire générale de reprendre leur ancien livre de l'école primaire.

MM. Rosier et Decker ont parfaitement vaincu les difficultés de la tâche en composant leur nouvel ouvrage. Il est un développement logique et intéressant de l'*Histoire illustrée de la Suisse*, qu'on distribue dans les écoles primaires. Les morceaux de lecture, placés à la fin de chaque chapitre, rehaussent ou expliquent certains points du texte, et ils sont tirés des meilleurs et des plus autorisés de nos écrivains nationaux, Dierauer, Maillefer, Mottaz, E. Secretan, Vuillemin. C'est une anthologie historique de grande valeur. Enfin, pour terminer le volume, les auteurs ont publié une liste des principales dates de l'histoire suisse en plaçant en regard celles de l'histoire générale. Cette innovation, des plus heureuses, permettra à l'élève soucieux de situer un fait dans l'histoire de le faire avec la plus grande facilité.

Cet ouvrage contient naturellement d'abondantes illustrations et de fort bonnes cartes.

Nous ne doutons pas que le nouveau *Manuel d'Histoire suisse* de Rosier et Decker ne soit promptement adopté au commencement de la nouvelle année scolaire et nous sommes persuadé que ceux qui l'emploieront en seront enchantés.

T. R.

PARTIE PRATIQUE

CONTE DE PAQUES.

pour les petits et pour les grands.

I

Sous la brusque poussée de petites mains impatientes, la porte est ouverte et la troupe turbulente des écoliers descend vivement les larges degrés de pierre qui aboutissent à la cour de la maison d'école.

Les plus petits d'abord, pressés de fuir, fatigués par trois heures d'immobilité et de silence, s'élancent dans la rue, semblables à des oiseaux qui reprennent leur vol ; leurs gambades et leurs cris joyeux sont une revanche de la contrainte qui leur a été imposée. Plus graves, plus mesurés, les grands élèves quittent la classe à leur tour, après un salut respectueux au maître, qui les suit d'un œil bienveillant où se devine une lueur de tristesse : plusieurs de ceux-là sont de ses meilleurs élèves, et ils vont bientôt le quitter, car demain sonneront les cloches de Pâques....

II

Ils sont tous partis... Mais non ! Voici encore un pas timide ; le maître surpris se retourne : « Allons, petit André, dépêche-toi ! Tu restes toujours le dernier, je ne sais pourquoi ! Rentre bien vite à la maison ! » Furtivement, le garçonnet se glisse vers la porte entr'ouverte et descend à son tour le vieil escalier de pierre qui a vu passer tant de générations d'écoliers.

André a dix ans. Très intelligent, il fait la joie de son maître et le bonheur de ses parents. Mais si ses facultés intellectuelles ne laissent rien à désirer, sa santé est plutôt faible. « Il se fortifiera, assure le docteur, mais il lui faut beaucoup de soins ! » Et ces soins ne lui manquent pas.

Cependant André poursuit sa route, mais il a l'air inquiet. Ses regards se portent à droite, à gauche, et il se dit à demi-voix : « Est-il caché là, au détour de la rue ? Va-t-il me frapper encore ? »

Soudain, un grand garçon, sorte de brutal inconscient, dissimulé derrière le tronc d'un arbre, s'élance vers le pauvre petit, le jette à terre d'un croc-en-jambe, puis s'ensuit en riant, enchanté de son exploit. André se relève, la gorge pleine de gros sanglots, ramasse son sac tombé dans la boue, essuie soigneusement ses habits et reprend le chemin de la maison.

Chaque jour, c'est la même agression brutale. Le gros garçon dépenaillé, jaloux du petit André si soigné, si propre, l'attend au retour de l'école et s'amuse à le maltraiter de toutes façons. Tantôt il lui jette des pierres ou des boules de neige, tantôt il le fait tomber rudement sur le sol. André pourrait se plaindre au maître de cette cruauté persistante, mais le petit est fier ; il répugne à la délation ; et puis, son persécuteur est déjà si souvent puni à l'école pour sa mauvaise conduite et son manque total d'application, que notre brave garçonnet ne voudrait, pour rien au monde, ajouter à la pluie de punitions qui tombe tous les jours sur les épaules de ce mauvais camarade.

Du reste, maman répète souvent à André : « Il faut rendre le bien pour le mal et ne jamais se venger des injures et des mauvais traitements que l'on reçoit.

d'autrui. » Pour mettre en pratique cette sage maxime, l'enfant se taira.

Il y a aussi un peu d'orgueil dans son silence. Papa lui dit qu'un garçon doit être brave. Eh bien, petit André supportera bravement les procédés indigne de son camarade jusqu'à ce qu'il soit assez fort pour se défendre lui-même.

III

Un beau soleil d'avril éclaire joyeusement la terre, faisant de toutes parts épanouir les fleurs dans l'herbe déjà verdie. Les cloches de Pâques ont sonné ce matin, parlant au monde de paix, d'amour et d'espérance. Sur la place publique, les enfants jouent, tenant en mains des œufs aux multiples couleurs. Le petit André a reçu de sa marraine un grand œuf de carton peint, tout rempli de chocolat; il le contemple d'un œil rêveur, le tourne et le retourne entre ses doigts, puis, d'un geste gracieux, le tend à son lâche agresseur de la veille en lui disant : « Prends mon œuf, veux-tu ? »

Le gros garçon honteux, confus, n'ose accepter le présent qui lui est offert. Il rougit, puis répond en bredouillant : « Non, non, merci, j'ai été trop méchant pour toi. » « Prends donc, tu me feras plaisir, » insiste André de sa voix douce. Alors le méchant garçon, vaincu par tant de généreuse honté, accepte le cadeau et serre la main de son brave petit camarade.

Imitant le Maître divin qui, persécuté, priait pour ses bourreaux et disait : Père, pardonne-leur, car ils ne savent ce qu'ils font », André avait rendu le bienfait pour l'offense.

IV

A la rentrée de la classe, le maître d'école fut bien étonné. De l'écolier bruyant, grossier, indiscipliné qu'il avait auparavant, il ne reconnaissait rien. Il avait devant lui un enfant propre, paisible et appliqué, qui devait faire bien-tôt de nombreux progrès.

Depuis lors aussi, à la sortie de l'école, le grand et le petit, devenus bons amis, s'en vont côté à côté, en devisant gaîment....

Assens, mars 1913.

C. ALLAZ-ALLAZ, institutrice.

MÉTHODE POUR L'ENSEIGNEMENT DU VOCABULAIRE (suite).

4^e LEÇON.

CAUSERIE (ou leçon de choses). — Un sujet spécial à l'automne : température, — fruits, — vin, — labourage, etc.

VOCABULAIRE : L'automne. Récapitulation du chapitre précédent.

GRAMMAIRE : L'adjectif qualificatif. — Les trois premières personnes du présent du verbe être. — Est, et.

Cet automne, je suis ton maître ; tu es un écolier ; il (elle) est mon élève.

Je suis ton maître dévoué. Il est mon élève docile.

Tu es un écolier poli. Ce garçon est mon élève... Etc.

En automne, le jour¹ est court, la nuit est longue, le temps est frais, le ciel est gris, la récolte est dans la grange.

¹ Quand le besoin s'en fait sentir on peut choisir un chapitre du vocabulaire autre que celui en étude, un chapitre contenant des mots se rattachant à la causerie.

Je suis joyeux, j'ai un joli livre de lecture.

Tu es content, tu as un cahier neuf.

Il est heureux, il a un beau modèle de dessin. (Mettre au féminin.)

Est, et.

Ce chou est gros et blanc. Ce céleri est vert et dur. Ce chou-fleur est petit et gâté, etc.

Cette salade est grosse et blanche. Cette rave est belle et tendre. Cette carotte est petite et gâtée, etc.

Mêmes exercices mais en employant des *contraires*.

Ex. : Ce chou est gros et cette pomme de terre est petite, etc.

RÉCAPITULATION : L'automne est la saison de la vendange¹; le raisin est mûr, il est doux et juteux; il est porté au pressoir, il est écrasé. Le vin est le jus du raisin; le vin nouveau est épais et sucré.

5^e LEÇON.

CAUSERIE : Un sujet particulier à l'automne, travaux agricoles, par exemple.

VOCABULAIRE : Céréales. Outils agricoles.

GRAMMAIRE : Le pluriel des noms (règle générale).

Le laboureur a une charrue, des charrues, une bêche, des bêches.
une herse, des herses, une pelle, des pelles.

J'ai des charrues et des herses.

Tu as des bêches et des pelles.

Il a des fourches et des pioches, etc.

En automne, le cultivateur est content, il a dans sa grange des gerbes de blé, des sacs de grains, de la paille; dans sa cave il a du vin; il a des fruits, des légumes et des pommes de terre.

6^e LEÇON.

CAUSERIE : Vêtements.

VOCABULAIRE : Vêtements.

GRAMMAIRE : Pluriel de l'adjectif qualificatif. — Mais.

J'ai des vêtements chauds et des jupes chaudes.

Tu as des corsages noirs et des robes noires.

Il a des pantalons bruns et des cravates brunes.

Dans mon armoire, il y a des habits neufs, des jupons blancs, des cols brodés, des bas longs, des gants gris, etc.

En été j'ai un chapeau en paille blanche, mais en hiver j'ai un béret en laine chaude; en été j'ai des souliers en cuir jaune, mais en hiver j'ai des bottes noires et solides ou des sabots.

Dans ce magasin, il y a des cotons blancs et légers, des laines douces et chaudes, des toiles fines et solides et beaucoup de jolis rubans.

Cette petite fille a des habits simples mais propres et solides, des vieilles robes mais bien réparées, des souliers usés mais bien cirés, des lacets bien attachés, et des tabliers ni tachés ni troués.

(A suivre.)

M. MÉTRAL.

¹ Les mots non inscrits dans le *vocabulaire* seront indiqués et appris en classe.

QUELQUES LETTRES D'AFFAIRES (Suite).

Lettre d'excuse.

Chailly, le 15 mars 1913.

Monsieur le Président de la Société de chant
« La Récréation »,

à Chailly.

Monsieur,

Au début de la semaine dernière, mon frère ainé se sentit subitement indisposé. Mercredi, il dut s'aliter; nous fimes venir le médecin qui, après examen du malade, diagnostiqua un mauvais cas de diphtérie.

C'est pourquoi je vous annonce que par prudence je n'assisterai pas, à mon grand regret, aux répétitions de notre société pendant quelques semaines.

Je vous prie d'excuser mes absences et vous salue cordialement.

LOUIS BLANC.

Demande d'entrée dans une société.

Prilly, le 15 mars 1913.

Monsieur le Président de la Société de secours mutuels, Section de
Lausanne.

Monsieur,

Un de vos membres m'a entretenu plusieurs fois du but excellent que poursuit votre société et des avantages nombreux qu'il y a d'en faire partie.

Animé du désir de mettre aussi en pratique les beaux principes de prévoyance et de solidarité, je sollicite mon admission comme membre actif de votre section et m'engage à observer strictement les règlements qui vous régissent et à payer régulièrement les cotisations nécessaires.

Dans l'attente d'une réponse favorable, je vous prie d'agréer, Monsieur, mes civilités empressées.

FRANÇOIS CLOT.

Lettre à un fonctionnaire judiciaire.

Epalinges, le 15 mars 1913.

Monsieur le Juge de Paix du Cercle de

Lausanne.

Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre ordonnant de me présenter à votre audience du 27 courant pour être entendu en qualité de témoin dans l'affaire du cambriolage de la pension voisine de ma maison.

Malheureusement, je ne pourrai pas obtempérer à votre ordre, car je me suis cassé la jambe en glissant sur le pavé de la cour; je suis alité et le docteur déclare que je ne pourrai pas quitter ma chambre avant six semaines. Je vous

offre donc de faire ma déposition par écrit ou vous prie de bien vouloir m'entendre chez moi.

Agréez, Monsieur le Juge, l'assurance de mes sentiments distingués.

(Mx.)

VICTOR PACHE.

ORTHOGRAPHE

Degré intermédiaire.

Le lever du soleil.

On le voit s'annoncer de loin par les traits de feu qu'il lance au-devant de lui. L'incendie augmente, l'Orient paraît en flammes. A cet éclat, on attend l'astre longtemps avant qu'il se montre; à chaque instant on croit le voir paraître; on le voit enfin. Un point brillant part comme un éclair et remplit aussitôt l'espace. Le voile des ténèbres s'efface et tombe. L'homme reconnaît son séjour et le trouve embelli.

J.-J. ROUSSEAU.

VOCABULAIRE. S'annoncer, le trait, lancer, au-devant, l'incendie, augmenter, l'Orient, paraître, l'éclat, l'astre, l'éclair, l'espace, les ténèbres, s'effacer, embellir.

Orthographe d'usage. (Locutions s'écrivant avec ou sans trait d'union.) Au-devant, au-dessus, au-dessous, au dehors, au dedans, au delà. — L'incendie, le feu, la flamme, le brasier. Paraître, apparaître, disparaître, reparaitre, comparaître, l'apparition, la disparition, la comparution. — (Verbes qui prennent deux f.) Effacer, effarer, effaroucher, effiler, effleurer, effondrer, efforcer, effrayer, effriter.

GRAMMAIRE. *Distinction entre les noms communs et les noms propres.* Etablir la liste de tous les noms communs de la dictée. Dire pourquoi le mot *Orient* est un nom propre. Trouver dix noms propres de personnes, dix d'animaux et dix de choses.

Permutations du verbe. Lire et copier la dictée en mettant les verbes à l'imparfait de l'indicatif ou au passé défini, en soulignant les noms.

Degré supérieur.

Le Weisshorn.

Si l'on veut voir le Weisshorn trôner dans sa magnificence, il faut s'en éloigner et remonter la vallée du Rhône ou, mieux encore, s'élever vis-à-vis, sur les flancs de la chaîne bernoise. De là, les contreforts disparaissent, et l'on voit s'élancer bien haut vers la voûte des cieux une noble pyramide aux neiges étincelantes, aux formes pures, et qui, dans les beaux jours, brille d'un incomparable éclat. Vouloir en donner une idée à ceux qui ne l'ont point vue serait une tâche vaine: il y a dans la grâce de ses arêtes, dans les formes moulées de ses neiges et les riches cassures de ses séracs, mille traits délicats qui échappent à la parole et qui déjà s'altèrent dans le souvenir.

Des trois faces qu'offre cette pyramide, l'une, celle du nord, porte un épais manteau de neiges et de glaciers. Les deux autres ne présentent que de noirs précipices sillonnés de couloirs où grondent sans cesse les avalanches.

(*Souvenirs d'un alpiniste.*)

EMILE JAVELLE.

VOCABULAIRE. Trôner, la magnificence, vis-à-vis, le flanc, la pyramide, étincelant, l'arête, la cassure, le précipice, l'avalanche.

Sommets des Alpes valaisannes. Le Weisshorn, le Dôme, le Mont Rose, le Cervin, la Dent d'Hérens, le Collon, le Pleureur, etc.

Préfixes dis, di, dif. (Marquent l'écartement, la séparation.) Disparaître, disproportion, discourir, disjoindre, discréder, disgrâce, dissuader, divers, divulguer, difforme.

Synonymes. Trôner, dominer, régner ; la magnificence, la splendeur, la beauté ; le flanc, le côté ; s'élanter, bondir, se précipiter, se jeter ; étincelant, brillant, éclatant, fulgurant ; la tâche, le devoir, le travail, la besogne ; la grâce, l'élégance ; la parole, la voix ; le souvenir, le rappel ; nord, boréal, septentrional ; le précipice, l'abîme.

GRAMMAIRE. *Le démonstratif.* Copier cette phrase : « Des trois faces qu'offre cette pyramide... » en remplaçant successivement le démonstratif *cette* par *ce*, *cet*, *ces* (deux genres) suivi d'un nom du même genre et du même nombre. — Copier la phrase : « Vouloir en donner une idée... » jusqu'à « ... dans le souvenir. » en remplaçant chaque fois le possessif par le démonstratif *ces* puis *ce*, *cet*, *cette*, suivi d'un nom de même genre et même nombre, comme dans l'exercice précédent.

Copier la règle suivante : « Les adjectifs démonstratifs servent à montrer. »

Permutation du verbe. Lire ou écrire la dictée en mettant les verbes au passé indéfini.

PAUL CHAPUIS.

ORTHOGRAPHE D'USAGE

Faire remarquer aux élèves la bizarrerie que présentent, au point de vue orthographique, les mots suivants :

Abattoir, abattre; abatage, abatis. — Au deçà, au delà, au dedans, au dehors ; au-dessous, au-dessus, au-devant. — Barrique; baril. — Battre, battage ; embatre, embatage. — Bibliothèque; bibliothécaire. — Bonhomme; bonhomie. — Briquette; briqueterie. — Charrette; chariot. — Chatte; chatière, chaton (petit chat). — Cône; conique. — Consonne; consonance. — Côte; coteau. — Crème; crêmer, crêmeux, crêmerie. — Disgrâce; disgracié. — Dixième; dizaine. — donner, donnée, donneur; donateur, donataire, donation. — Drôle; drolatique. — Enrubanner; rubaner. — Entonner; intonation. — Fabriquer; fabrication. — Famille; familial, familiariser, familiarité, familier. — Fille; filial, filiation. — Folle; folie, folichon. — Grâce; gracieux. — Grand-père, grand-oncle; grand'mère, grand'tante. — Homme; homicide. — Honneur; honorable, honoraire, honorer, honorifique. — Huppe; cahute. — Imbécillité; imbécile, imbécilement. — Infâme ; infamie, infamant. — Jeûner; déjeuner. — Mamelle, mamelon ; mammaire, mammifère. — Monnaie, monnayer, monnayeur ; monétaire, monétisation. — Mignon ; miniature. — Millionième; millionnaire. — Naviguer; navigable, navigation. — Nommer; nominal, nominatif, nomination. — Nourrice; nourrisson. — Or; aurifère. — Oreille; auriculaire. — Patronne, patronner, patronnesse ; patronage, patronal, patronat. — Peine; pénible. — Pé-

nitence ; pénitentiaire. — Pomme ; pomologie. — Pontonnier ; pontonage. — Portecrayon, portefeuille, portemanteau ; porte-plume, porte-cigare, porte-drappeau. — Propice ; propitiatoire. — Résonner ; résonance. — Rationnel, rationnellement ; rationalisme, rationaliste. — Salle ; salon. — Semelle ; ressemelage, ressemeler. — Siffler ; persiffler. — Souffler ; boursouffler. — Sonnaille, sonner, sonnerie, sonnette ; sonore, sonorité. — Substance ; substantiel. — Taureau ; tauromachie. — Tannage, tanner, tannerie, tanneur ; tanin. — Trappe ; chausse-trape. — Tilleul ; tiliacé, etc.

Rappeler les quelques règles suivantes :

Aner-anner. Les verbes ayant ce son final ne doublent pas l'*n*. Ex. : chicaner, faner, glaner, profaner, ricaner, etc., sauf : empanner, enrubanner, tanner et vanner.

Ape-appé. Cinq substantifs seulement s'écrivent avec deux *p* : frappe, grappe, happen, nappe, trappe.

Ate-atte. Le féminin des adjectifs terminés par *at* ne prend qu'un *t* : délicate, ingrate, mate, plate, scélérate, etc. ; il en est de même pour les substantifs. On écrit avec un seul *t* : acrobate, date, frégate, sonate, tomate, etc. ; sauf : baratte, batte, chatte, datte (fruit), jatte, latte, natte, patte.

Caire-quaire. Les mots terminés par le son *caire* s'écrivent, en général, avec un *c* ; ex. : apothicaire, bibliothécaire, calcaire, sicaire, vicaire, etc. ; sauf : anti-quare, moustiquaire, reliquaire.

Char-charr. Les mots commençant par cette syllabe prennent généralement deux *r* ; sauf charabia, charade, charançon, chariot, charité, charivari et un septième qui est synonyme de : cadavre corrompu d'une bête morte.

Cation-quation. Les substantifs terminés par le son *cation*, prennent tous un *c* ; ex. : abdication, bifurcation, claudication, explication, fabrication, etc. (équation se prononce *coua*.)

Ciel-tiel. Les adjectifs dérivant de substantifs terminés par *ance* ou *ence* changent le *c* en *t* ; ex. : confidentiel, différentiel, essentiel, substantiel. Exceptions : circonstanciel, révérenciel.

Les adjectifs qui dérivent de substantifs terminés en *ice* conservent le *c* ; ex. : artifice, artificiel ; office, officiel ; préjudice, préjudiciel.

(Remarquer les deux mots suivants ne se rattachant pas aux règles ci-dessus : partiel, superficiel.)

Gable-gant. Dans tous les substantifs et tous les adjectifs, les sons *gua* et *guant* se rendent par *ga* et *gant*. Ex. : infatigable, irréfragable, navigable ; — arrogant, élégant, fatigant, fringant, intrigant.

Gnon-nion. Il n'y a que cinq substantifs terminés par *nion* : communion, opinion, union, désunion, réunion. Les autres substantifs de cette terminaison s'écrivent avec la finale *gnon* : champignon, compagnon, lorgnon, lumignon, maguignon, etc.

Hom-homm. Les mots commençant par le son *om*, ne doublent pas l'*m* : homard, homélie, homicide, homogène, homonyme, etc. ; sauf : homme, hommasse et hommage.

A. CUCHE.

COMPTABILITÉ

Chez le marchand de fer. (Suite).

(3^e année. — *Frais généraux.*) — Un négociant en fer, qui fait annuellement pour fr. 225 000 d'achat de marchandises diverses, vous demande de combien % il doit majorer ses prix de vente pour se couvrir de ses frais généraux qui, pour une année, s'élèvent approximativement à :

a) Intérêt à 4 1/2 % d'un capital de roulement de fr. 44 000. — b) Amortissement et entretien des machines à couper, scier et forer, 12 1/2 % (1/8) de fr. 3680. — c) Amortissement et entretien d'un camion-automobile, 33 1/3 % (1/3) de fr. 9270. — d) Amortissement du mobilier de bureau, magasin et atelier, 10 % (1/10) de fr. 3550. — e) Loyer du bureau, magasin et atelier, fr. 575 par trimestre. — f) Eclairage et chauffage, fr. 1,90 par jour du 1^{er} novembre au 15 mars y compris; fr. 0,85 par jour pendant le mois d'octobre et fin mars; fr. 12,50 au total pour le reste de l'année. — g) Impôts et assurance contre l'incendie, fr. 375,20. — h) Réclames, annonces, journaux, frais de bureau, fr. 678,35. — i) Mauvais crédits, rabais, pertes, etc., 1/8 % du montant des achats. — j) Traitements du personnel, fr. 12850; honoraires du négociant, fr. 5000. — k) Assurance du personnel et du chef de la maison, 2 1/2 % de leurs traitements et honoraires.

Frais généraux.

	Fr.	C.
a) Intérêt au 4 1/2 % de fr. 44 000, capital de roulement	1980	—
b) Amortissement et entretien de machines, 12 1/2 % de fr. 3680	460	—
c) " " " d'un camion, 33 1/3 % de fr. 9270	3090	—
d) " " " du mobilier, 10 % de fr. 3550	355	—
e) Loyer des locaux, fr. 575 par trimestre	2300	—
f) Eclairage et chauffage, 135 jours à fr. 1,90 = fr. 256,50		
" " 47 " à fr. 0,85 = fr. 39,95		
" " pour le reste de l'année fr. 12,50	308	95
g) Impôts et assurance contre l'incendie	375	20
h) Réclames, annonces, journaux, frais de bureau	678	35
i) Mauvais crédits, rabais, pertes 1/8 % de fr. 225 000	281	25
j) Traitements du personnel fr. 12 850		
Honoraire du négociant fr. 5 000	17850	—
k) Assurance du personnel du négociant, 2 1/2 % de fr. 17 850	446	25
Total des frais généraux fr. 28125		—

Pour fr. 225 000 les frais généraux s'élèvent à fr. 28 125.

Pour fr. 100 les frais généraux s'élèvent à fr. 28 125 : 2250 = fr. 12,50.

RÉPONSE : Pour couvrir les frais généraux, les prix seront majorés de 12 1/2 %, (ou 1/8).

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Le Département de l'Instruction publique et des Cultes ouvre une souscription auprès du personnel enseignant primaire et secondaire, ainsi qu'auprès des autorités scolaires du canton qui désirent se procurer :

1. **La carte générale de la Suisse** (réduction de la carte Dufour) 4 feuilles au 1/250.000, éditée par le bureau topographique fédéral.

Les prix de cette carte sont fixés comme suit :

a) Les 4 feuilles non collées, fr. 4.— (impression sur cuivre), fr. 2.— (report sur pierre).

b) Les 4 feuilles collées sur toile, format de poche, fr. 7,20 ou fr. 5,20.

c) Les 4 feuilles assemblées, carte murale, collées sur toile, avec rouleaux, fr. 15.— (impression sur cuivre).

La carte, portant la mention « carte d'instituteur », sera conservée par son possesseur, qui ne pourra ni la vendre, ni la céder à un tiers. Cette acquisition sera en outre mentionnée dans le livret de service des instituteurs.

Chaque instituteur n'a droit à retirer qu'un seul exemplaire de cette carte.

2. Les feuilles de l'**Atlas Siegfried**, au 1/25.000, concernant le canton de Vaud, à fr. 0,60 la feuille.

Les souscripteurs qui se proposent de faire monter ces cartes par 4 feuilles ensemble, sont priés de l'indiquer dans leur demande.

Une feuille pour le choix des numéros sera transmise à ceux qui le demanderont.

Les frais de port seront à la charge des destinataires.

Les demandes devront être adressées au Département de l'Instruction publique, Bureau des fournitures scolaires, pour le 1^{er} mai 1913.

DICTIONNAIRE

Nouveau Larousse illustré serait acheté d'occasion par L. DONY, Villars s. Ollon.

Maison NYFFENEGGER

FONDÉE EN 1840 **Rosset-Nyffenegger, prop. TÉLÉPHONE 403**

LAUSANNE, 17, Rue de Bourg, 17

Produits de la maison:

Chocolats — Marrons glacés

Bonbons fins — Sucre de Lausanne — Fruits confits

THÉ ★ Salons de Rafraîchissements ★ GLACES

EXPÉDITIONS POUR TOUS PAYS. Adresse télégraphique : Nyffenegger, Lausanne.

ÉCHANGE

Famille habitant Lausanne placerait en échange chez instituteur ou professeur, jeune garçon de 12 ans contre écolier ou écolière devant suivre établissements d'instruction de Lausanne.

Offres à M. H. Gailloz, instituteur à Yverdon.

INSTITUTEUR

L'orphelinat de Lausanne cherche jeune instituteur pour le printemps. Pour tous renseignements s'adresser au Directeur, Av. Druey, 3.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS
CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4 **LAUSANNE — NYON**, en face de la Croix-Verte.

Téléphone 1719

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique : *Funèbres Lausanne*.
Escompte 10 % sur cercueils et couronnes commandés au magasin de Lausanne par les membres de la S. P. V.

DANS BONNE

FAMILLE FRANÇAISE

on prendrait des jeunes filles désirant suivre les écoles renommées supérieures ou primaires. — Confort, piano, surveillance et bons soins assurés. — Références. — Prix modéré.

S'adresser à Mme ROLLAND,
69 avenue du Léman, 69, LAUSANNE

PHOTOGRAPHIE C. MESSAZ

Rue Haldimand, 14, LAUSANNE

Spécialités : Portraits, poses d'enfants, groupes de famille et de sociétés.

L'atelier est ouvert tous les jours; le Dimanche de 9 h. à 4 h.

Téléphone 623. — Ascenseur.

Prix modestes.

Prix modestes.

On cherche à placer dans la Suisse française

UN JEUNE HOMME

bien élevé, de 17 ans dans une bonne famille de maître d'école à la campagne, où il serait bien tenu, et où il pourrait suivre l'école secondaire du village. Z2741C

Offres avec renseignements et prix de pension à adresser à J. Suter-Thaysen, Mühlebachstrasse 158, Zurich 8. Z 2741 C

Mobilier scolaire hygiénique

BREVETÉ

Meubles à transformations

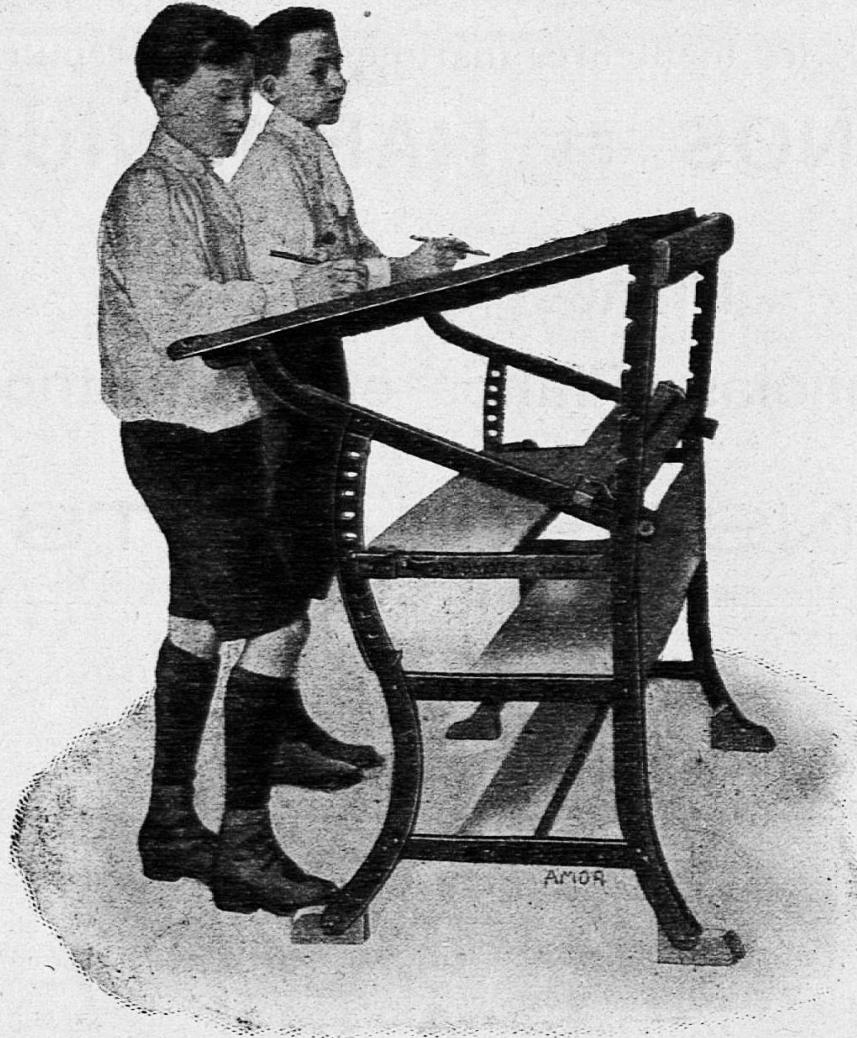
Anc. Maison A. MAUCHAIN

Jules RAPPA Succ.

GENÈVE, 2, place Métropole. — LAUSANNE, 18, rue du Midi.

7 médailles d'or, les plus hautes récompenses accordées au mobilier scolaire dans les dernières expositions nationales et internationales.

Recommandé par le Département de l'Instruction publique.
Nombreuses attestations à disposition.
Demandez le Catalogue général, franco.



Des modèles sont prêtés gratuitement pour être mis à l'essai dans les écoles.
La fabrication peut se faire dans toute localité, s'entendre avec la maison.

Tableaux d'ardoise artificielle Eternit en couleur grise, brune, verte noire etc., etc.

Envoi d'échantillons gratis.

Tables d'école à 2 places, fer forgé, s'adaptant à toutes les tailles.
fr. 35.— et 42,50 sur bases bois.

40 000 pupitres Mauchain sont en usage dans les Ecoles de la Suisse Romande.

Installation sur bases fer à rouleaux permettant le nettoyage complet des planchers des classes.

Coffres-forts Epargne: Fix breveté. Porte-cartes géographiques.

Demandez le Catalogue général gratis et franco.

TOUT CE QUI CONCERNE LA MUSIQUE

: sous toutes ses formes :
avec le plus grand choix
et aux prix les plus modérés

TOUTES les meilleures marques, les plus réputées, de PIANOS ET HARMONIUMS

Pianos mécaniques et électriques
 automatiques

Phonolas - Pianos et Orchestrions

INSTRUMENTS

EN TOUS GENRES
avec tous leurs accessoires

Gramophones et Disques

Les meilleures **CORDES**, car toujours fraîches
: **Bibliothèque de Littérature musicale** :
Une Collection sans pareille de **Pièces de Théâtre**, etc., etc.
Musique de tous pays et toutes les **Partitions d'Opéras**
Partitions d'orchestre en format de poche
— **Rouleauthèque pour le PHONOLA** —

GRAND ABONNEMENT A LA MUSIQUE

Le plus grand choix de **CHŒURS** existant

Vous trouverez tout cela chez

FŒTISCH FRÈRES
(S. A.)

— A LAUSANNE, à NEUCHATEL et à VEVEY —

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLIX^{me} ANNÉE. — No 13.



LAUSANNE — 29 Mars 1913.

L'EDUCATEUR

(-EDUCATEUR ET ECOLE REQUIS-)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES GORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BENOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



Le Musée pédagogique de Fribourg

dont la Bibliothèque comprend 16 000 volumes, envoie gratuitement son catalogue à tous les membres du corps enseignant suisse qui le lui demandent. En outre, moyennant un abonnement annuel de 2 francs, il paie tous les frais de port aller et retour (abonnement postal), des ouvrages qui lui sont demandés, sans frais aucun pour les intéressés.

Fribourg, le 13 février 1913.

Le Directeur :

LÉON GENOUD.

MAISON MODÈLE

MAIER & CHAPUIS

Rue du Pont — LAUSANNE

VÊTEMENTS

SUR MESURE, FAÇON SOIGNÉE

VÊTEMENTS

confectionnés

— COUPE PERFECTIONNÉE —

Prix marqués en chiffres connus

10 % Escompte à 30 jours
aux membres de la S.P.V.



JULES CAUDERAY

ELECTRICIEN

Maison fondée en 1866.

28, rue d'Etraz LAUSANNE Téléphone 1063

Atelier spécial pour la construction et la réparation de tous appareils de physique, soit mécanique, optique ou électricité.

Appareils de démonstration pour écoles, etc., etc.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE

LAROUSSE MÉDICAL ILLUSTRÉ

Encyclopédie médicale à l'usage des familles

Rédigé dans un esprit de *saine vulgarisation scientifique*, merveilleusement illustré, en grande partie par la *photographie d'après nature*, et contenant de nombreuses et superbes *planches en couleurs*, le *Larousse médical* met à la disposition des familles, en matière de médecine et d'hygiène, un guide tel qu'il n'en avait encore jamais été fait, aussi pratique, aussi moderne, aussi largement documenté que possible. **C'est dans tous les foyers qu'il doit avoir sa place.**

Les membres du corps enseignant y trouveront la matière de très utiles leçons de choses.

Le *Larousse médical illustré* à paru d'abord par fascicules *hebdomadaires* à 60 centimes.

L'ouvrage est aujourd'hui complet et forme un splendide volume (1300 pages, 2462 gravures, 78 planches en noir, 36 planches en couleurs) qui permet d'apprécier l'importance et la valeur de cette œuvre remarquable, unique en son genre.

Prix broché fr. 34.—

Relié demi-chagrin fr. 40.—

(Payables aussi en 8 versements mensuels de fr. 5.)

Bulletin de commande:

Librairie PAYOT & C^{ie}

Veuillez m'inscrire pour un exemplaire du *Larousse Médical illustré*.
Relié (vert rouge) à fr. 40.— comptant.

En 8 versements mensuels de fr. 5.—

Broché, fr. 34. (Biffer l'inutile.)

Adresse et signature:

Le 1913.

Dictionnaire des Communes de la Suisse

DEMANDEZ LE PROSPECTUS SPÉCIAL

Edition de poche la plus complète, la plus commode, la plus utile, la meilleur marché, contenant les noms de toutes les communes, villages, hameaux, etc., avec l'indication de l'altitude, du chiffre de la population, de la langue, de la confession et des stations de chemins de fer, téléphone et télégraphe.

1 volume petit in-16, toile souple, fr. 2.—